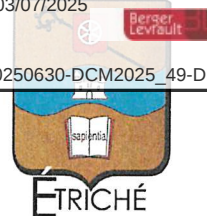


COMMUNE D'ETRICHE

Membre de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 30 JUIN 2025**

Effectif statuaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : AUDARD Virginie, BREHERET Emmanuel, CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, DUPUY-CHANET Marie-Laure, GAUDIN David, GRIMAUULT Jean-Louis, LAPEYRONIE Yann, PETIT Sabrina, RIGAUD Marie-Pierre, SAULGRAIN Henri, WARY Grégory

EXCUSES : GESTRAUD Samuel, LAGLEYZE David, ROSEAU Sylvie, STROESSER Delphine

ABSENTS : AUGEREAU Line, JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Henri SAULGRAIN

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2025-49 DU 30-06

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'ANNEE 2024

Monsieur le 1er Adjoint ayant exposé le compte de gestion de l'année 2024,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2024 a été réalisée par le trésorier et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif de la commune,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du maire et du compte de gestion du trésorier.

Monsieur le 1er Adjoint propose aux membres du conseil municipal d'approuver le compte de gestion du trésorier pour l'exercice 2024 dont les écritures sont conformes au compte administratif de la commune pour le même exercice.

Le conseil municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le 1^{er} Adjoint approuve à l'unanimité le compte de gestion pour l'année 2024.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Secrétaire de Séance

Henri SAULGRAIN

Etriché, le 1^{er} juillet 2025

Pour le Maire absent, Le 1^{er} Adjoint

Yann LAPEYRONIE

